



Aménagement
de la desserte de
DIGNE-LES-BAINS
par la **RN85**

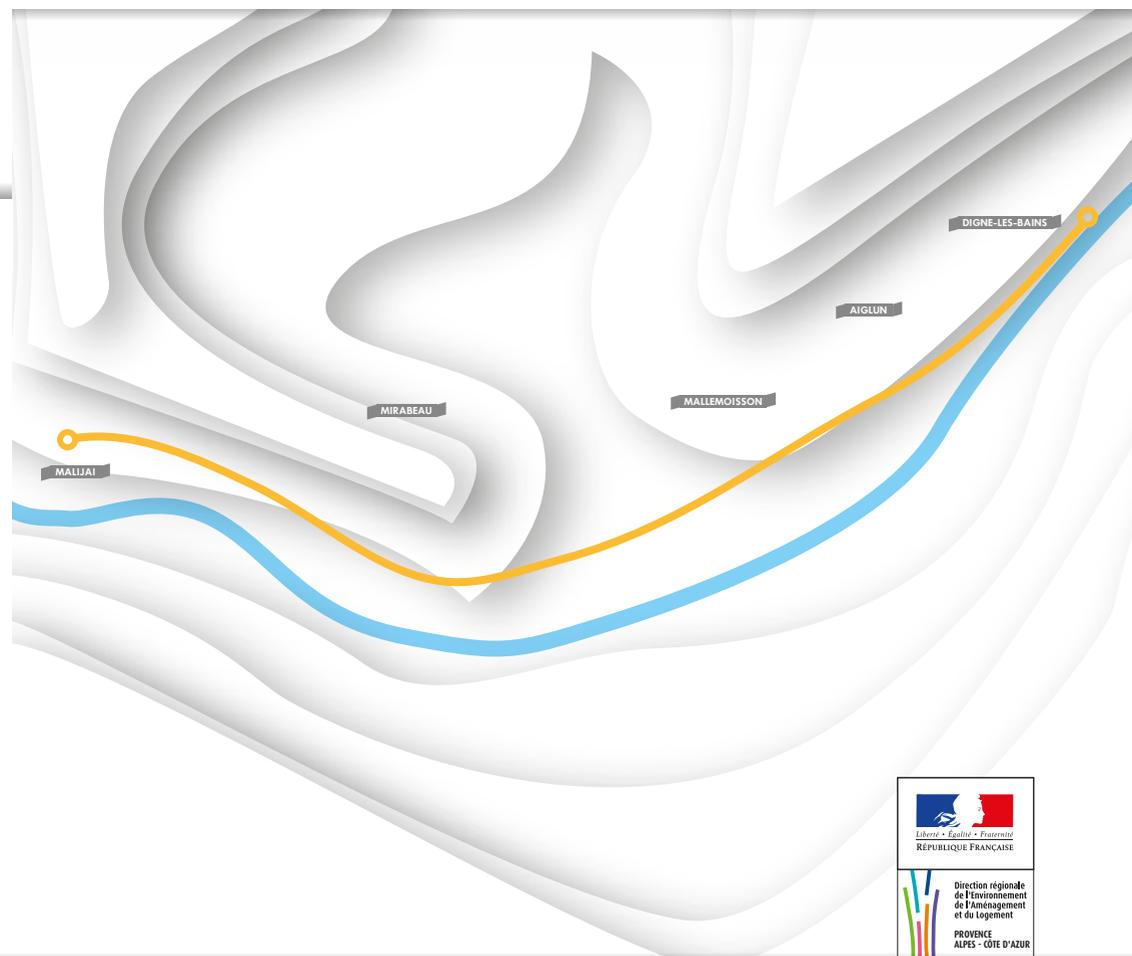
CONCERTATION PUBLIQUE

DU 19 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2015

OÙ TROUVER L'INFORMATION ?

Pendant toute la période de concertation, la DREAL PACA, maître d'ouvrage de l'opération, vous informe et met à votre disposition l'ensemble des supports de communication réalisés (dossier de concertation, dossier de synthèse, panneaux d'exposition) :

- **Dans les communes concernées par le projet** : Digne-les-Bains, Aiglun, Mallemoisson, Mirabeau, Malijai
- **Sur son site internet** : www.paca.developpement-durable.gouv.fr rubrique « transports et infrastructures » / « projets d'infrastructures » / « projets routiers » / « RN 85 - desserte de Digne-les-Bains » et sur le **forum**, ouvert du 19 janvier au 15 février 2015.



Ne pas jeter sur la voie publique. Réalisation : Nicoya / Studio Magellan - Crédits photographiques : Laurent Carte.



**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement PACA**

Service Transports Infrastructures - Unité Maîtrise d'ouvrage
16 rue Zattara - 13332 Marseille Cedex 3 - Tél. : 04 91 28 40 40

www.paca.developpement-durable.gouv.fr





La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL PACA), maître d'ouvrage du projet vous invite à participer à la concertation publique du 19 janvier au 15 février 2015.

POURQUOI UN PROJET D'AMÉLIORATION DE LA DESSERTE DE DIGNE-LES-BAINS PAR LA RN85 ?

Ce projet a vocation à renforcer la sécurité des usagers et fiabiliser les temps de parcours tout en contribuant à améliorer le cadre de vie des riverains des communes actuellement traversées par la RN 85. Ce projet d'aménagement participe à l'amélioration de la liaison entre l'A51 et la ville de Digne-les-Bains et plus largement de l'Est du département des Alpes de Haute Provence.

OBJET DE LA CONCERTATION

La concertation publique porte sur un axe allant de la sortie est de la commune de Malijai (au droit du carrefour RD4 RN85) à l'entrée ouest de Digne-les-Bains (giratoire du Rocher Coupé). 5 communes sont directement concernées par le projet : Malijai, Mirabeau, Mallemoisson, Aiglun et Digne-les-Bains.

Les propositions d'aménagement envisagées (variantes de tracés, sécurisation des intersections, aménagement de créneaux de dépassement, réalisation d'une déviation de Mallemoisson) sont soumis à votre appréciation.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE, PARTICIPEZ À LA CONCERTATION PUBLIQUE !

5 RÉUNIONS PUBLIQUES

- **Malijai** : le jeudi 29 janvier 2015, 18h, salle des Fêtes
- **Aiglun** : le vendredi 30 janvier 2015, 18h, pôle multiactivités Raymond Moutet
- **Mallemoisson** : le vendredi 6 février 2015, 18h, salle des Cèdres
- **Digne-les-Bains** : le mercredi 11 février 2015, 18h, salle Abbé Féraud de la mairie
- **Mirabeau** : le vendredi 13 février 2015, 19h30, salle du conseil de la mairie

5 EXPOSITIONS PUBLIQUES DU 19 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2015

Digne-les-Bains, salle Atrium de la mairie

- Réception du public du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h (sauf vendredi : 17h15)
- Permanences :
 - *Vendredi 23 janvier, de 14h à 16h (information générale)*
 - *Lundi 26 janvier, de 13h30 à 15h (thématique « environnement »)*

Malijai, hall de la mairie

- Réception du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf vendredi : 17h)
- Permanences :
 - *Lundi 26 janvier, de 15h30 à 17h30 (information générale)*
 - *Mercredi 11 février, de 13h30 à 15h30 (information générale)*

Aiglun, salle du conseil de la mairie

- Réception du public
 - *Lundi, mercredi, vendredi, de 13h30 à 17h15*
 - *Mardi et jeudi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h15*
 - *Samedi, de 9h à 12h*
- Permanences :
 - *Samedi 24 janvier, de 9h à 10h30 (information générale)*
 - *Samedi 7 février, de 10h30 à 12h (information générale)*
 - *Mardi 10 février, de 10h à 12h30 (thématique « environnement »)*

Mallemoisson, salle du conseil de la mairie

- Réception du public le mardi de 13h30 à 17h et du mercredi au samedi de 8h30 à 12h
- Permanences :
 - *Samedi 24 janvier, de 11h à 12h (information générale)*
 - *Samedi 7 février, de 8h45 à 10h (thématique « agriculture »)*
 - *Mardi 10 février, de 13h30 à 17h (thématiques « hydraulique » et « environnement »)*

Mirabeau, salle du conseil de la mairie

- Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45 uniquement le vendredi
- Permanence :
 - *Mercredi 11 février de 10h à 12h (information générale et thématique « agriculture »)*

Les permanences seront assurées par la DREAL PACA. Elles vous permettront d'échanger directement avec le maître d'ouvrage de l'opération.

Sur chaque lieu d'exposition, un registre sera mis à votre disposition pour que vous puissiez y poser vos questions et y consigner vos avis ou propositions.